

Avis de constitution

SOCIETE « TELECOMS PLUS »

Siège Abidjan Cocody angré a 100 M de la résidence
niable a pour lot 528, îlot 37, section CX , parcelle 241,
Lot 528, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TELECOMS PLUS »

Objet :

- Télécommunication
- BTP
- Génie civil
- Energie
- Logistic & Transport
- Commerce
- Import-Export
- Agriculture
- Pièces détachées
- Fourniture de personnel

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody angré a 100 M de la résidence niabile a pour lot 528, îlot 37, section CX , parcelle 241, Lot 528, llot 37

Dirigeant(s) Mlle NEGBLE OUAZI LORRAINE CHRISTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05406 du 03/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32727/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

